

# Marié, trois enfants et apprenti

En août dernier, Maurice Vaucher a repris le chemin des écoliers à l'âge de 37 ans, pour un apprentissage en mécanique de production. Récit d'un parcours du combattant.

PAR BÉRÉNICE L'ÉPÉE

Lorsqu'on rencontre Maurice Vaucher, on ne s'attend pas à ce qu'il roule les 'r', avec ce nom typiquement neuchâtelois. Le trentenaire est né au Vallon, mais a grandi en Italie, où il a effectué toute sa scolarité obligatoire et achevé une maturité professionnelle comme technicien dentiste. Il a maintenu les liens avec Neuchâtel en se rendant durant les vacances auprès de son père, et s'est finalement établi au Val-de-Travers en 2012 avec femme et enfants.

## Recherche de stabilité

Un changement de vie complet, qui n'a pas été facile. «Mon titre professionnel n'était pas reconnu ici, raconte-t-il. Et puis après ma maturité, j'avais travaillé dans l'hôtellerie où j'ai accompli une formation de barman. En arrivant ici avec ma femme et mes filles, j'ai donc trouvé du travail à La Chaux-de-Fonds comme barman, et j'ai géré une boîte de nuit pendant deux ans.»

Mais dès 2015, les choses se compliquent. La vie nocturne

n'est pas faite pour ce père de famille qui décide d'entreprendre des démarches pour stabiliser sa vie professionnelle. «En 2016, j'ai bénéficié d'une mesure de réinsertion auprès d'Evologia. D'abord dans le service à la cafétéria, puis dans la construction métallique, jusqu'en 2017. Je leur suis très reconnaissant, c'est grâce à eux que j'ai pu avoir les bonnes informations et la stimulation pour une reconversion professionnelle en effectuant un apprentissage.»

## La rage d'aller de l'avant

Or, entreprendre un apprentissage alors qu'il faut subvenir au besoin d'une famille est une gageure. «Mais les demandeurs-euses d'emploi non qualifiés peuvent bénéficier, au sens des dispositions légales de la loi sur l'assurance chômage, d'une allocation de formation qui peut être financée par l'assurance chômage (AFO) si la personne reçoit des indemnités de chômage, ou par le canton (AFOC) si la personne ne reçoit pas d'indemnité», explique Valérie Gianoli, cheffe du Service de l'emploi.



Revenu d'Italie, Maurice Vaucher a souffert avant de trouver une place apprentissage. DAVID MARCHON

En 2018 et 2019, 105 personnes âgées de 25 à 49 ans ont bénéficié de ces allocations, dont 24 dans la tranche d'âge de Maurice.

En 2019, avec le programme de réinsertion de l'aide sociale, Maurice entreprend

deux stages dans la serrurerie, en vue de décrocher un apprentissage. Or, cela ne se passe pas comme espéré. Mais avec sa rage d'aller de l'avant, le jeune homme commet une légère entorse à la procédure: il se met directement à la re-

cherche d'un apprentissage et trouve une place de stage chez Predicoup, un groupe de Baud Industrie aux Verrières, qui lui offre un contrat d'apprentissage en mécanique de production. Contrat qu'il pourra honorer seulement s'il peut

bénéficier d'une AFOC... Pour l'Office régional de placement (ORP), qui doit prendre en charge le dossier dans ce cas de figure, ce n'est pourtant pas si évident. Maurice est convoqué et doit défendre son sens de l'initiative, ce d'autant plus que le rapport de sa dernière place de stage, celle qui ne s'était pas bien passée, lui est plutôt défavorable. «J'ai dit que je voulais reprendre ma vie en main, que ce n'était pas possible d'être père de trois enfants et de continuer à voir les portes se claquer, explique-t-il. J'ai demandé qu'on me donne cette opportunité de prouver ce dont je suis capable.»

## Le meilleur de sa volée

La rentrée a eu lieu en août. «Du côté pratique, tout se passe très bien. Du côté scolaire, je suis surpris en bien.» Et il peut l'être: il est le meilleur élève cantonal de sa volée. Sa femme et ses trois filles sont la source de sa motivation: «Elles me soutiennent dans tous mes efforts et mes filles sont fières d'avoir un papa qui va à l'école», rigole-t-il, un peu étonné lui-même.